

Copie de la résolution no C.M. 25-05-156 adoptée par le Conseil de la MRC de Bellechasse à une séance régulière tenue le 21 mai 2025.

**OBJET : CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE CONSULTATION RELATIVEMENT À L'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE BELLECHASSE**

ATTENDU que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) stipule que la MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de vision stratégique qui alimentera la révision de son schéma d'aménagement et de développement;

ATTENDU que l'article 2.9 de la LAU indique que la MRC doit tenir ses assemblées publiques relativement à l'adoption d'un énoncé de vision stratégique par l'intermédiaire d'une commission créée par le Conseil, formée des membres de celui-ci qu'il désigne et présidée par le premier dirigeant ou par un autre membre de la commission désigné par le premier dirigeant.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin J. Côté,  
appuyé par M. Richard Thibault  
et résolu

de créer une commission de consultation ayant pour objectif de tenir les assemblées publiques prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* relativement à l'adoption de l'énoncé de vision stratégique de la MRC de Bellechasse et de nommer M. Luc Dion, préfet à titre de président de la commission, ainsi que M. Germain Caron, maire de la municipalité de Saint-Henri à titre de commissaires.

Adopté unanimement.

Copie certifiée conforme

Donnée à Saint-Lazare, le 22 mai 2025



---

Anick Beaudoin, directrice générale

## **Projet d'énoncé de vision stratégique pour le territoire de la MRC de Bellechasse**

Renommée comme destination touristique prisée par son offre de service et ses grands espaces, par son agriculture florissante et pour la qualité de ses milieux de vie, la MRC de Bellechasse s'est donnée pour mission de trouver l'équilibre entre le développement socio-économique et la protection de ses milieux naturels et agricoles. Celle-ci aspire ainsi à être l'une des régions les plus reconnues pour sa qualité de vie, son attractivité et son dynamisme. Dans l'atteinte de ce but, Bellechasse développera des milieux de vie complets pour ses citoyens, rayonnera sur le volet économique par le maintien et le développement d'entreprises, préservera son patrimoine culturel, architectural et historique, et assurera la protection de ses milieux naturels, tout en maintenant la viabilité de ses terres agricoles et en favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement.